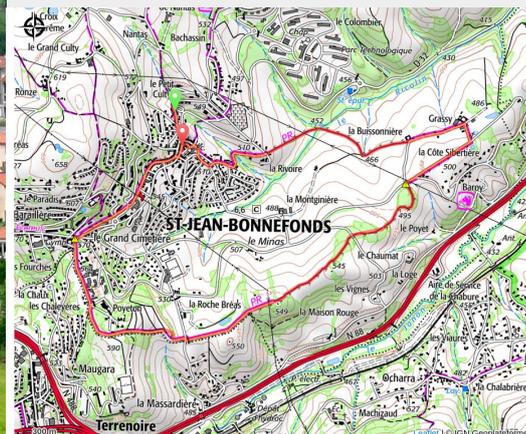


Sport et nature - Saint-Jean-Bonnefonds n° 2



(Mairie de Saint Jean Bonnefonds)



En dessous du village le parcours franchit le ruisseau du Ricolin.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h

Longueur : 7.2 km

Dénivelé positif : 168 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

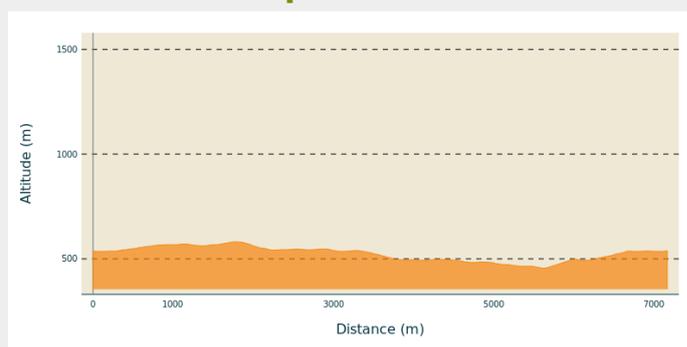
Itinéraire

Départ : Saint-Jean-Bonnefonds - parking de la Pacotière

Arrivée : Saint-Jean-Bonnefonds - parking de la Pacotière

Balisage :  Pédestre communal

Profil altimétrique



Altitude min 455 m Altitude max 581 m

Au départ du parking de la Pacotière, rejoignez l'entrée du bourg jusqu'à la place du 11 novembre puis prendre la rue Noël Giry à droite.

Vous arrivez au carrefour du Grand Cimetière en passant par la rue Jacquard puis la rue Claude François Révollier. Traversez le boulevard Aristide Briand pour rejoindre la route de Terrenoire, puis prenez à gauche le chemin de Poyeton.

Empruntez le chemin carrossable en partant à droite au bout de la ligne droite en longeant bois et jardins. Vous rejoignez la route, pour suivre le chemin en face. Continuez jusqu'au bois du Chaumat que vous traversez. Poursuivez ensuite jusqu'au bois de l'Agneau que vous contournez par la droite.

A la sortie du bois, prenez à droite puis conservez la route de Grassy. Au bout de la ligne droite entrez dans le hameau, à gauche, puis tournez à nouveau à gauche pour revenir à la Buissonnière.

Vous passez devant une ferme typique de la Loire, puis continuez en face sur un chemin à travers champs.

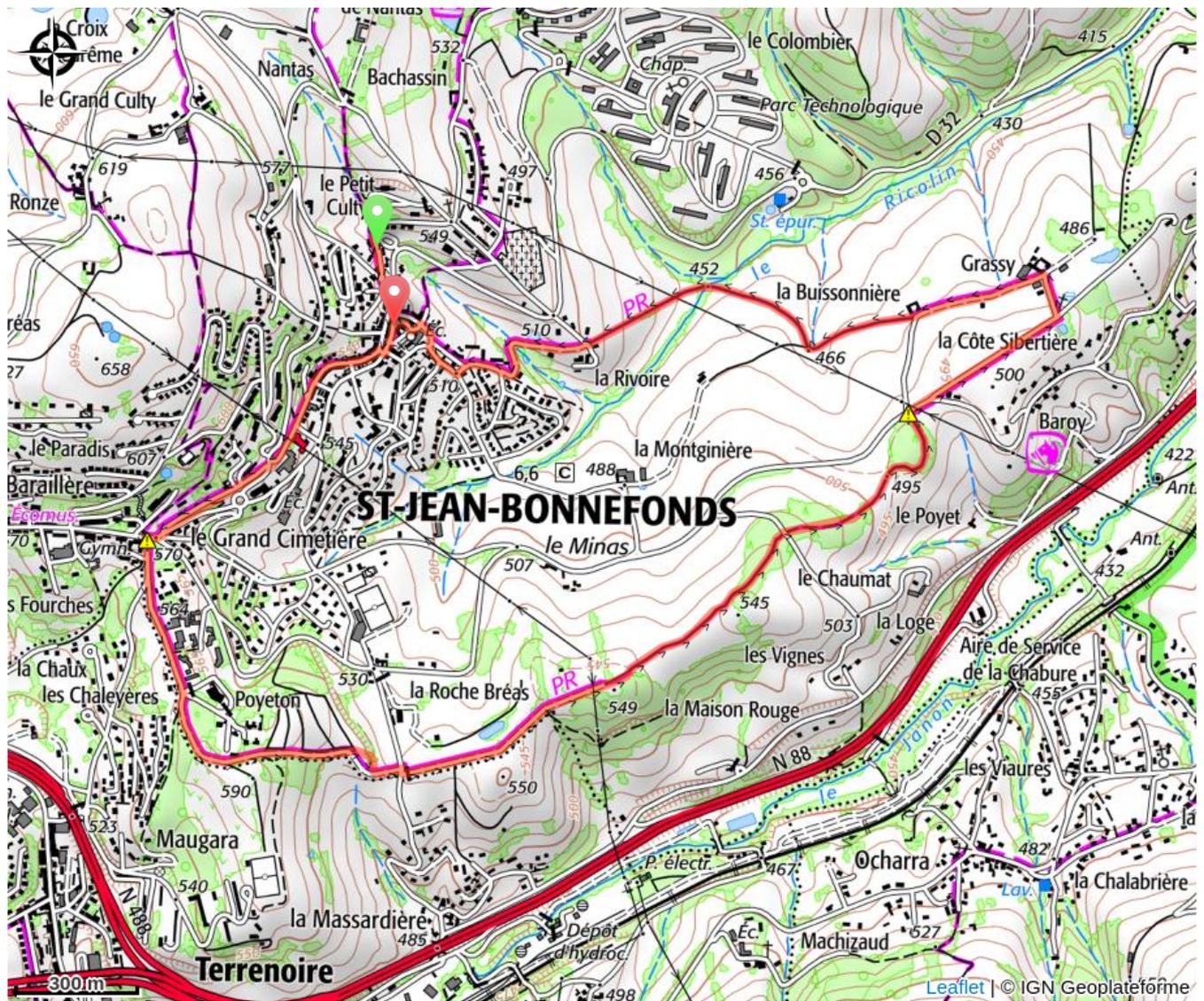
En prenant le chemin de droite, vous franchissez le Ricolin, ruisseau communal, puis vous remontez par un raidillon, jusqu'au hameau de la Rivoire.

Dans le hameau, poursuivez en face pour rejoindre le bourg par la rue du Docteur Destre puis la rue Traversière.

Puis rejoignez le parking

⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Comment venir ?

Transports

Pour en savoir plus sur les itinéraires de transport en commun : <https://www.reseau-stas.fr/>